

## **AVIS DE RECRUTEMENT DISPOSITIF PACTE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Il est ouvert au titre de l'année 2024 un recrutement d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer par la voie du PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État).

Le nombre de postes ouverts est de 1 (un).

Ce poste est à pourvoir au sein du tribunal administratif de Paris (cf. fiche de poste).

### **BÉNÉFICIAIRES CONCERNÉS**

- Être âgé(e) de 16 à 28 ans au plus, sorti(e) du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveau IV – baccalauréat) ;  
Ou être âgé(e) d'au moins 45 ans en situation de chômage de longue durée, et être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Avoir la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de la Communauté Européenne ou de l'Espace Économique Européen ;
- Remplir les conditions d'accès aux emplois de la fonction publique (jouir de ses droits civiques ; se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions éventuelles ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ; se trouver en position régulière au regard du Code du service national ; remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap).

Le calendrier de recrutement est le suivant :

Date d'ouverture des inscriptions : lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024

Date limite d'inscription : jeudi 1<sup>er</sup> août 2024

1<sup>re</sup> phase du recrutement – sélection des candidats sur dossier : à partir du jeudi 8 août 2024

2<sup>e</sup> phase du recrutement – entretien avec la commission de sélection pour les candidats retenus : à compter du jeudi 22 août 2024 (date prévisionnelle)

Le dossier de candidature est constitué des trois éléments suivants :

- a) Le formulaire d'inscription ;
- b) Un *curriculum vitae* détaillé du candidat indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- c) Une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat ;

Le dossier de candidature doit être adressé à votre correspondant France-Travail.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

Les candidats retenus pour un entretien recevront par courriel une convocation à l'entretien.

L'entretien, d'une durée de 20 minutes, aura lieu en région Île-de-France.

\*

\*\*

*Pour toutes informations complémentaires, se rapprocher de votre agence France-Travail la plus proche.*